

927159/1/1

CHAMBRE DE COMMERCE DE TOULOUSE

Toulouse, le 22 juillet 1910.

Le Président de la Chambre de Commerce de Toulouse
à Monsieur Emile Cartailhac, Président du
Comité local de l'Association française pour
l'avancement des Sciences, à Toulouse

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre
lettre du 13 courant et de vous informer qu'au cours
de sa séance du même jour la Chambre de Commerce,
pénétrée de l'intérêt scientifique que présente le
Congrès que vous préparez et fière de ce que notre ville
ait été choisie par l'Association française pour
l'avancement des Sciences pour sa session de 1910,
a décidé d'accorder à cette Société une allocation
de cent francs que je vais faire remettre à M. le
Trésorier de votre Comité avec le montant des souscriptions
individuelles des membres de notre Compagnie qui
s'élève à la somme de deux cents francs.
Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de
mes sentiments les plus distingués.

Le Président,

Esquirolle
Lauri